



Assemblée générale

Distr. générale
12 janvier 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session

Point 73 k) de l'ordre du jour

Désarmement général et complet : transparence dans le domaine des armements

Registre des armes classiques

Rapport du Secrétaire général

Additif

Table des matières

	<i>Page</i>
II. Informations communiquées par les gouvernements	2
B. Réponses reçues des gouvernements	2
IV. Informations reçues des gouvernements sur les achats liés à la production nationale et aux dotations militaires	3

II. Informations communiquées par les gouvernements

B. Réponses reçues des Gouvernements

Australie

Importations

Pays déclarant : **Australie**

Original : anglais

Informations générales : oui

Année civile : 1999

Date de présentation : 4 janvier 2001

A	B	C	D	E	Observations	
Catégories (I à VII)	État(s) exportateur(s)	Nombre de pièces	État d'origine (autre que l'exportateur)	Lieu intermédiaire (le cas échéant)	Description de la pièce	Remarques concernant le transfert
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	États-Unis	1			Canon MK 45 MOD II	
VII. Missiles et lanceurs de missile	États-Unis Royaume-Uni	20 plusieurs	États-Unis n.d.	n.d.	Harpoon Missiles air-air	

Note : Critères nationaux de transfert : iii) Transfert de propriété.

Il est possible qu'il y ait une certaine disparité entre les données communiquées par les pays importateurs et les pays exportateurs dans la mesure où ils n'ont pas adopté les mêmes méthodes de comptabilité et où ils définissent de façon différente les dates d'enregistrement des transferts.

Exportations

Pays déclarant : **Australie**

Original : anglais

Informations générales : oui

Année civile : 1999

Date de présentation : 4 janvier 2001

L'Australie n'a pas réalisé d'exportations dont il convient de rendre compte pour l'année civile 1998.

A	B	C	D	E	Observations	
Catégories (I à VII)	État(s) importateur(s) final(s)	Nombre de pièces	État d'origine (autre que l'exportateur)	Lieu intermédiaire (le cas échéant)	Description de la pièce	Remarques concernant le transfert
VI. Navires de guerre	Nouvelle-Zélande	1	Australie		Navire ANZAC	

Note : Critères nationaux de transfert : iii) Transfert de propriété.

Il est possible qu'il y ait une certaine disparité entre les données communiquées par les pays importateurs et les pays exportateurs dans la mesure où ils n'ont pas adopté les mêmes méthodes de comptabilité et où ils définissent de façon différente les dates d'enregistrement des transferts.

IV. Informations reçues des gouvernements sur les achats liés à la production nationale et aux dotations militaires

Australie

Dotations militaires

<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>Observations</i>
<i>Catégories (I à VII)</i>	<i>Nombre de pièces</i>	<i>État d'origine</i>	<i>Description de la pièce</i>
I. Chars de bataille	103		Léopard
II. Véhicules blindés de combat	658 ¹		M113 et ASLAV
III. Systèmes d'artillerie de gros calibre	303 ²		198 mm et 105 mm
IV. Avion de combat	122 ³		F111, FA-18 et P3
V. Hélicoptères d'attaque	Néant		
VI. Navires de guerre	17 ⁴		Frégates, destroyers, sous-marins
VII. Missiles et lanceurs de missile	552		Standard, Harpoon, Sparrow et Seasparrow

¹ Le nombre de véhicules déclaré en 1998 incluait par erreur des véhicules logistiques et de commandement qui ne remplissent pas les critères définis dans l'annexe de la résolution 46/36 L de l'Assemblée générale, en date du 9 décembre 1991.

² En 1999, un certain nombre de systèmes d'artillerie ont cessé d'être utilisés et ont été donnés à des musées australiens.

³ Y compris les avions de combat P3 dont il n'avait pas été tenu compte en 1998.

⁴ Y compris les bâtiments amphibies de soutien en mer dont il n'avait pas été tenu compte en 1997.